

Rythmes et processus d'occupation des territoires au cours de l'âge du fer dans les zones médianes et avals du bassin versant de la Seine

AUTEURE
Célia BASSET

RÉSUMÉ

Étudier l'évolution du peuplement à partir des données archéologiques implique la prise en compte d'échelles spatiales et temporelles étendues afin de mettre en évidence les dynamiques d'occupation et d'organisation des territoires. Au cours de l'âge du fer, une structuration accrue de l'espace occupé est attestée mais la temporalité et les rythmes de ces changements sont encore en partie liés à la précision des marqueurs chronologiques régionaux. Pourtant, une comparaison des trajectoires et des modalités d'occupation de plusieurs secteurs géographiques suggère que ces dynamiques dépassent le cadre strictement local et s'inscrivent dans des processus de peuplement à plus large échelle (polarisation, densification, essaimage...). Une première modélisation de ces résultats permet de réfléchir aux facteurs de cette structuration et à l'insertion de ces territoires dans des réseaux de communication et de circulation plus vastes.

MOTS CLÉS

multiscalair, âge du fer, bassin versant de la Seine

ABSTRACT

The study of the evolution of settlement based on archaeological evidence involves working on long-term and long-distance scales in order to identify the dynamics of territorial occupation and organisation. Over the Iron Age, settlement structuring is certified to increase but the timeline and rhythms of these changes still partially relate to specific regional chronological markers. Yet, comparing trajectories and modalities of occupation of several geographical areas suggest that these dynamics exceed the strictly local framework and are part of larger settlement processes (polarisation, densification, swarming...). A first modelling of these results enables to ponder the structuring factors and place these territories within wider communication and travel networks.

KEYWORDS

Multiscalar, Iron Age, Drainage basin of the Seine River

INTRODUCTION

L'objectif de cette communication est de présenter les méthodes utilisées pour étudier les dynamiques d'occupation d'un territoire sur près d'un millénaire (de -800 au tournant de notre ère) (fig. 1). La pertinence du cadre chronologique retenu, l'âge du fer, tient au fait que cette période rend compte d'un lien de plus en plus marqué entre l'Homme et son environnement à travers une structuration progressive des espaces habités, exploités et parcourus visible à partir des vestiges archéologiques. Les processus de complexification socio-économique des trois derniers siècles avant notre ère sont étroitement liés à la construction des terroirs et des territoires comme cela a été démontré pour l'habitat rural au nord de la Loire (Malrain *et al.*, 2013) et pour plusieurs terroirs reconnus grâce aux interventions d'archéologie préventive (Cony, 2017). La question des échelles spatiales et temporelles se pose toutefois pour analyser l'émergence et l'évolution de ces dynamiques ainsi que leur représentativité.

1. LE CHOIX DES ÉCHELLES SPATIALES ET TEMPORELLES

L'échelle d'un bassin versant, ou d'une portion de bassin versant, paraît adaptée aux études de peuplement dans la mesure où les formations géologiques et la topographie qui en découle influent sur l'accès à la ressource en eau et sur les axes de circulation préférentiels reliant les sites d'habitat. Les zones médianes et avals du bassin versant de la Seine présentent une topographie modérée en dehors de la jonction entre le lit majeur du fleuve et les principaux plateaux. Cette large échelle spatiale permet d'appréhender une diversité de contextes (vallée, versant, plateau) et de la confronter à l'évolution des choix d'implantation des

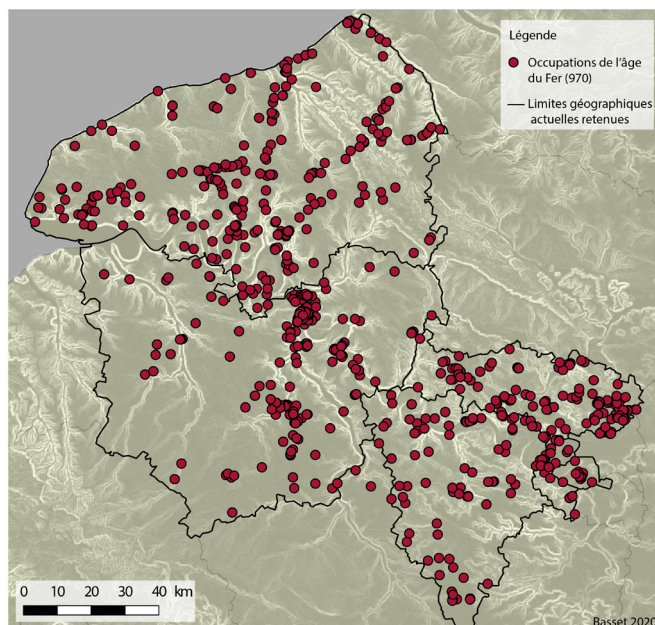


Figure 1. Occupations archéologiques de l'âge du fer retenues dans le cadre de cette étude

populations de l'âge du fer. Il est cependant nécessaire de changer de focale pour aborder des thématiques plus précises à l'échelle de l'occupation, du terroir ou de fenêtres d'analyse de plusieurs centaines à plusieurs milliers de kilomètres carrés. De même, le choix d'une temporalité longue facilite la mise en évidence de dynamiques et de processus globaux mais ne rend pas toujours compte des trajectoires et des rythmes particuliers de certains groupes humains. Pour la fin de l'âge du fer par exemple, la densification du maillage d'établissements agropastoraux ne peut être dissociée de l'émergence d'habitats groupés dédiés à l'artisanat et/ou au commerce (Basset, 2019). Les facteurs de cette interconnexion sont à rechercher dans des processus enclenchés sur la longue durée mais aussi dans des dynamiques plus courtes. Les rythmes de

création et d'abandon des occupations, calculés à l'échelle d'une ou de deux générations de 25 ans, offrent un nouveau regard sur les principales ruptures et continuités entre les occupations, les terroirs et les territoires. Reste à définir la granularité ou le pas de temps le plus pertinent pour percevoir ces changements sans extrapoler la donnée chronologique au-delà de sa précision actuelle (Verdier *et al.*, 2020). Certains découpages typo-chronologiques, comme celui de La Tène C1 (280-180 av. J.-C.), ne permettent pas une appréhension temporelle à l'échelle générationnelle sans avoir recours à une pondération statistique. L'outil Chronophage, développé par Bruno Desachy permet ainsi de calculer des probabilités d'existence à un temps t et de répartir l'incertitude engendrée par l'imprécision en la pondérant (2017).

2. DES DYNAMIQUES DE PEUPEMENT AUX PROCESSUS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Cette approche diachronique et multiscale offre la possibilité de confronter les dynamiques de peuplement et d'appréhender les processus socio-économiques qui en résultent (Basset, 2019).

À l'échelle du bassin versant médian et aval de la Seine, un décalage spatio-temporel des modalités d'occupation a été mis en évidence de l'amont vers l'aval du fleuve et de la vallée vers les principaux plateaux attenants. Un premier essor des phases intervient entre le VI^e et le V^e siècle av. J.-C. (Hallstatt D - La Tène A) en contexte de vallée et jusqu'au début du III^e siècle sur les plateaux (La Tène B), principalement dans la zone médiane du bassin versant. Les habitats non enclos s'organisent en pôles nucléaires ou en ensembles denses sur des superficies atteignant jusqu'à 1 hectare. Ces implantations marquent un ancrage pionnier sur des terroirs exploités jusqu'au moins la fin de l'âge du fer. La présence récurrente d'armement, d'éléments de char et de mobilier exogène déposés dans les tombes questionne sur l'origine, le statut et le rôle de ces individus dans l'organisation de ces terroirs qui émergent. Le III^e siècle (La Tène C1) marque une rupture dans les schémas d'organisation précédents. La délimitation de l'espace habité est alors principalement enclose et les secteurs topographiques investis se diversifient.

Un tournant quantitatif et qualitatif notable caractérise le II^e siècle (La Tène C2-D1). Le nombre d'habitat contemporain par génération triple, notamment dans les contextes de plateau peu investis auparavant. Cette extension spatiale pourrait correspondre à une réorganisation du maillage territorial en lien avec une recherche de nouvelles terres agricoles et un essaimage des unités familiales au fil des générations. Une structuration rapide des espaces exploités est documentée à travers l'aménagement cohérent de vastes réseaux parcellaires sur plusieurs dizaines d'hectares suggérant une gestion « concertée ». À partir de la fin du II^e et du début du I^{er} siècle, toutes les conditions économiques semblent être réunies pour la création de sites dont la fonction principale n'est plus centrée sur la production alimentaire. Ils correspondent à des habitats « aristocratiques », à des indices d'agglomérations ouvertes et à des sites fortifiés dont certains peuvent être qualifiés d'*oppida*. Ces lieux de « consommation » sont aussi des zones de production insérées dans les réseaux d'échanges régionaux et à longues distances. Au cours du I^{er} siècle, deux dynamiques distinctes régissent les territoires étudiés. Une forte continuité caractérise les occupations des plateaux de la zone aval

du bassin versant: le maillage des occupations se densifie et se complexifie et aucune rupture majeure n'est perceptible jusqu'à la période augustéenne. Au contraire, dans les vallées, une profonde réorganisation des pôles habités est visible: les occupations se rétractent sur l'aménagement d'un pôle unique dont la superficie atteint plusieurs hectares. Cette apparente désertion doit être envisagée à une autre échelle en intégrant l'émergence de nouveaux pôles attracteurs que sont, par exemple, les agglomérations ouvertes et les sites fortifiés.

Ce bilan diachronique permet d'observer les changements d'échelles qui interviennent à partir du III^e siècle dans la structure du territoire. En se focalisant sur ces derniers siècles, trois principaux processus ont été mis en évidence:

- l'expansion de l'occupation du territoire de la fin du III^e et du début du II^e siècle av. J.-C.,
- la densification du maillage des établissements agropastoraux au cours du II^e siècle av. J.-C.,
- la distinction fonctionnelle des habitats, effective au I^{er} siècle av. J.-C.

Il est important de garder à l'esprit que ces processus ne sont pas linéaires et que des boucles de rétroactions peuvent intervenir dans ces trajectoires. L'hypothèse d'une pression démographique ne peut être étayée à cette échelle mais une redistribution des terres en lien avec un essaimage des habitats est plausible. L'intégration progressive de cet espace dans de nouveaux réseaux commerciaux locaux régionaux et extra-régionaux stimulerait une augmentation et une spécialisation des productions, elles-mêmes favorisées par des innovations techniques. La complémentarité de ces productions nécessite des lieux d'échanges et des acteurs qui les organisent engendrant une distinction fonctionnelle des habitats.

3. VERS UNE MODÉLISATION DES RYTHMES ET DES MODALITÉS D'OCCUPATION

À partir de ces résultats, la variabilité des modalités d'occupation et d'organisation de ces territoires au cours de l'âge du fer dépend de la durée et de la complexification des formes d'habitat, de la diversité fonctionnelle des occupations (agropastorale, artisanale, funéraire, rituelle) et de leur insertion dans un réseau de communication et d'échanges locaux à extra-régionaux. La modélisation de ces réseaux pourrait être testée à partir du mobilier retrouvé ou bien du maillage des types de sites rencontrés mais une approche globale, incluant l'ensemble des composantes territoriales (habitat rural et urbain, sphère funéraire et rituelle), semble plus pertinente. En effet, partant du constat que les populations interagissent avec leur environnement, une étude à l'échelle des bassins versants replace les choix d'implantation dans leur contexte topographique et hydrographique. Leur imbrication autorise à changer de focale en réfléchissant aux axes préférentiels de circulation à moyenne et longue distance et en les comparant au maillage de sites actuellement mis au jour. Une restitution du fonctionnement de la Seine et de son lit majeur à partir des données géoarchéologiques, cartographiques et archéologiques offre la possibilité de poser des hypothèses sur les conditions de navigation et sur la répartition de certains sites, dits majeurs, comme les agglomérations, les sites fortifiés ou les *oppida* (Basset & Lepert, à paraître 2020). Leur apparente concentration devient ainsi plus cohérente à l'échelle de ces bassins versants dont les limites doivent être envisagées en tant que zones d'interfaces. Espaces de contact et de circulation, l'élaboration de plusieurs modèles théoriques autorise à questionner sous un nouvel angle les choix d'implantation et l'impact de certains sites sur l'organisation des territoires sur un temps long.

CONCLUSION

En somme, la question de la complexification progressive du maillage territorial ne peut ainsi être comprise sans intégrer une étude des modalités d'occupation sur le temps long. L'imbrication des échelles d'études et des composantes territoriales permet d'intégrer les microphénomènes locaux aux macrophénomènes historiques et de modéliser des trajectoires socio-économiques plausibles.

RÉFÉRENCES

- Basset C., 2019, *Des confluences à l'estuaire: modalités d'occupation des territoires du bassin versant de la Seine, en aval de Paris, au cours de l'âge du fer*. Environnement, économie et société, thèse de doctorat à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Basset C., Lepert T. [à paraître en 2020], « Entre mer et terre, les sites fortifiés de la vallée de la Seine du cœur du Bassin parisien à l'estuaire », *Actes du colloque ArkéAube* (Troyes, 17-19 septembre 2019).
- Cony A., 2017, *Les terroirs en Gaule à la fin de l'âge du fer*, thèse de doctorat à l'Université de Tours François Rabelais.
- Desachy B., 2017, *Chronophage 3_0 mode d'emploi* [en ligne: www.abp.hypotheses.org/le-programme-bassin-parisien/les-projets/axe-3-systemes-dinformation-et-referentiels-geohistoriques/rct, consulté le 16/06/17].

Malrain F, Blancquaert G., Lorho T. (dir.), 2013, *L'habitat rural du second âge du fer. Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire*, Paris, CNRS éd.-Inrap, coll. « Recherches archéologiques », n° 7.

Verdier N., Gravier J., Nahassia L., Michelet D., 2020, « Chapitre 2. Échelles: niveaux d'observation et de représentation », in L. Sanders, A. Bretagnolle, P. Brun, M.-V. Ozouf-Marignier et N. Verdier (dir.), *Le temps long du peuplement: concepts et mots-clés*, Tours, Presses universitaires François Rabelais.

L'AUTEURE

Célia Basset

Trajectoires

Service Archéologie préventive d'Eure-et-Loir

celia.basset00@gmail.com